

ANNEXE A LA DELIBERATION N°2056 DU 22 FEVRIER 2018

RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018

Il est désormais fait obligation, notamment aux EPCI de plus de 10 000 habitants et donc au SIDF, de présenter chaque année un rapport sur les orientations budgétaires (ROB)

Ce rapport a pour objet :

- De préciser les orientations budgétaires
- De faire apparaître les engagements pluriannuels
- De faire apparaître les éléments d'évolution du besoin de financement et de l'encours de la dette.
- De préciser l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, de l'épargne brute, de l'épargne nette.
- De présenter des éléments sur la structure des effectifs
- D'apporter des informations sur les dépenses de personnel, notamment les éléments de la rémunération ainsi que sur la durée effective du travail
- De présenter des éléments sur l'évolution de la structure des effectifs et des dépenses de personnel.

1) Présentation succincte du SIDF

Le Syndicat Intercommunal a été institué le 24 juin 1980. Il est actuellement composé de quatre communes : Dunkerque, Bray-Dunes, Leffrinckoucke et Zuydcoote soit un total de 101 228 habitants au 1^{er} janvier 2018.

En tant qu'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) il est constitué pour mettre en œuvre certaines missions précisées dans ses statuts :

- La propreté des plages
- La sécurité des plages
- L'animation de zone littorale.

2) Eléments financiers du ROB

a) Les principales orientations budgétaires pour 2018

- **Une diminution des crédits ouverts pour les subventions** pour tenir compte notamment de la dernière année de versement aux offices de tourisme en 2017
- **Une augmentation de l'investissement.** Les dépenses d'équipement passant de 785 000 € à 995 000 € (voir ligne dépenses d'investissement "sous total immobilisations")

- **Un recours à l'emprunt passant à 400 000 €** (voir ligne recettes investissement 16 "emprunts et dettes") au lieu de 300 000 € en 2017
- **Une diminution de 220 000 € de la contribution non fiscalisée des communes au syndicat**, dans le cadre de la participation du SIDF à la modération des dépenses au regard des contraintes budgétaires pesant sur les communes. **Une diminution de l'ensemble des dépenses de fonctionnement est prévue à due concurrence pour permettre l'équilibre de la section.**

Un document en annexe présente l'ensemble des chiffres du budget 2018.

b) Les engagements pluriannuels

A proprement parler le budget du SIDF ne fait pas apparaître, d'un point de vue comptable, des engagements pluriannuels.

Toutefois les orientations budgétaires de 2018 s'inscrivent dans une démarche initiée depuis le début du nouveau mandat et qui vise notamment à assainir les finances du SIDF.

On peut indiquer deux axes principaux :

- Un maintien de la capacité d'investissement aux alentours de 1 000 000 € pour les années 2019 et suivantes jusqu'à la fin du mandat.
- La poursuite du recentrage des actions menées par le Syndicat afin de poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement.

c) L'évolution de l'encours de la dette et du besoin de financement.

Au 1^{er} janvier 2018 l'encours de dette est de 2 136 913,66 €. Il était de 2 306 477,09 € au 1^{er} janvier 2017.

L'ensemble de l'encours de la dette du SIDF ne présente aucun risque particulier. Cette dette est en effet à taux fixe.

Au regard de l'emprunt prévu à hauteur de 400 000 €, l'encours sera stable à l'horizon de 2019.

L'évolution du besoin de financement devrait rester stable à compter de 2019 à hauteur de 400 000 € par an.

d) Evolution des dépenses réelles de fonctionnement, de l'épargne brute et de l'épargne nette

Les dépenses réelles de fonctionnement prévues en 2018 seront en baisse de 220 000 € par rapport à 2017 conformément à l'orientation budgétaire de diminution de la contribution non fiscalisée des communes.

L'épargne brute est calculée de la manière suivante :

Recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement

Au titre de l'exercice 2018 ce ratio est donc le suivant :

6 880 000 € - 6 035 000 € soit une épargne brute de 845 000 € identique à 2017.

L'épargne nette est calculée de la manière suivante :

Epargne brute – remboursement de l'annuité de la dette

Au titre de l'exercice 2018 ce ratio est donc le suivant :

845 000 – 327 860,02 € soit 517 139,98 € contre 304 957,06 € en 2017

Ce ratio d'épargne nette devrait se stabiliser aux alentours de 500 000 € pour 2019.

3) Eléments concernant les effectifs dans le ROB

I – Structure des effectifs

A - Récapitulatif global de la masse salariale et des effectifs pour le Syndicat Intercommunal des Dunes de Flandre

	Masse salariale prévue au BUDGET 2018	Effectifs au 01/01/2018
S.I.D.F.	2 900 000.00	49

B - Répartition des effectifs au 01/01/2018

<i>Titulaires</i>	<i>Effectifs</i>
Catégorie A	5
Catégorie B	12
Catégorie C	28
TOTAL Titulaires	45
CDI	4
TOTAL	49

La gestion des effectifs prend en compte diverses adaptations telles que :

- L'évolution dans l'organisation des services
- La mutualisation
- Le développement des compétences

II – Les dépenses de personnel notamment les éléments de rémunération

Les éléments de rémunération sont les suivants :

- Traitement de base indiciaire
- Indemnité de résidence
- Nouvelle Bonification Indiciaire
- Supplément familial de traitement
- Primes annuelles (13^{ème} mois et prime vacances)
- Primes mensuelles (régime indemnitaire)

III – La durée effective du travail

La durée effective du travail s'élève en moyenne à 1491 heures sachant que la durée légale est de 1607 heures et que la moyenne annuelle dans la fonction publique territoriale est de 1562 heures (selon un rapport de la Cour des Comptes).

IV - L'évolution prévisionnelle de la structure des effectifs et des dépenses du personnel et la démarche de la gestion prévisionnelle d'emploi et des compétences

Pour 2018, la prévision établie sur le solde entrée/sortie des effectifs s'établit comme suit :

Il n'y a pas de recrutements prévus en 2018. Seuls certains agents actuellement stagiaires sont susceptibles d'être titularisés.

Un départ certain à la retraite est prévu.

En 2018, le glissement vieillesse/technicité sera lié aux réformes statutaires potentielles et à l'avancement de la carrière des agents.

Des efforts seront mis en œuvre pour poursuivre la maîtrise des recrutements saisonniers afin que la masse salariale soit stable en 2018 par rapport à 2017.

4) **PROPOSITIONS DE BUDGETS POUR 2018**

Les projets de budgets 2018 vous sont présentés dans les annexes 2 et 3

A) **BUDGET PRINCIPAL**

Voici les éléments essentiels qui caractérisent le projet de budget principal.

- 1) **Une diminution des crédits ouverts pour les subventions** pour tenir compte notamment de la dernière année de versement aux offices de tourisme en 2017
- 2) **Une augmentation de l'investissement.** Les dépenses d'équipement passant de 785 000 € à 995 000 € (voir ligne dépenses d'investissement "sous total immobilisations")
- 3) **Un recours à l'emprunt passant à 400 000 €** (voir ligne recettes investissement 16 "emprunts et dettes") au lieu de 300 000 € en 2017.
- 4) **Une diminution de 220 000 € de la contribution non fiscalisée des communes au syndicat**, dans le cadre de la participation du SIDF à la modération des dépenses au regard des contraintes budgétaires pesant sur les communes. **Une diminution de l'ensemble des dépenses de fonctionnement est prévue à due concurrence pour permettre l'équilibre de la section.**

Voici ensuite dans le détail les principaux éléments des lignes budgétaires :

Pour ce qui concerne les dépenses de fonctionnement :

Les charges à caractère général sont proposées à hauteur de **1 540 000 €** (repère **A**), le niveau est en baisse par rapport à 2017 comme évoqué précédemment au point 4)

Les charges de personnel (repère **B**) sont stables à **2 900 000 €**

Pour les charges de gestion courante (repère **C**) et comme évoqué plus haut la diminution est de 230 000 €.

S'agissant d'une diminution liée à un transfert de compétence (la compétence promotion touristique) une provision à hauteur de 200 000 € est inscrite (repère **C**, chapitre 68) dans l'attente de la position de la CUD concernant les ressources versées aux communes et donc au Syndicat.

Les charges financières (repère **D**) restent stables à hauteur de **90 000 €** en fonction de l'emprunt proposé en 2018.

Les opérations d'ordre entre sections sont maintenues à **850 000 €** (repères **E**). Celles-ci correspondent aux amortissements des biens.

Enfin un virement à la section d'investissement est prévu pour **45 000 €**. (repères **F**).

Pour ce qui concerne les recettes de fonctionnement :

Le chapitre 70, qui correspond aux produits des régies de recettes est stable par rapport à 2017 (repère **G**), il est donc proposé à **230 000 €**.

Il est proposé de maintenir la contribution des communes pour la partie fiscalisée (chapitre 73, repère **H**).

Toutefois et comme précisé précédemment au 4), il est proposé une diminution de 220 000 € de la contribution non fiscalisée (donc budgétaire) des communes. (chapitre 74, repère H)

Cette diminution serait établie pour chaque commune en fonction de sa part respective de contribution non fiscale, soit :

- **Pour Dunkerque : 90,45 %**
- **Pour Bray-Dunes : 1,24 %**
- **Pour Leffrinckoucke : 7,89 %**
- **Pour Zuydcoote : 0,42 %**

Les autres produits de gestion courante (**repère I**) et les atténuations de charge (repère **J**) sont également stables par rapport à 2017.

Pour ce qui concerne les dépenses d'investissement :

Le montant dû au titre du capital de la dette est en diminution (repère **K**) à **350 000 €** et ce malgré la proposition (voir par ailleurs) de contracter un prêt à hauteur de 400 000 € en 2018. En effet certains emprunts anciens seront totalement remboursés l'an prochain.

Les investissements et plus particulièrement les dépenses d'équipement (repère **L**) sont en progression puisqu'ils passent de 785 000 € en 2017 à **995 000 €** en 2018.

Il est proposé, conformément aux conclusions issues du séminaire propreté du 20 octobre 2017 et de la commission propreté du 27 novembre 2017, de faire progresser le crédit pour le renouvellement des matériels de propreté pour le porter à 350 000 € notamment pour permettre un renouvellement adéquat des balayeuses.

Il est proposé également de faire progresser le crédit ouvert pour les travaux sur les bâtiments, pour les 30 équipements appartenant au Syndicat sur les quatre communes.

Enfin **50 000 €** sont prévus (repère **M**) pour l'amortissement des subventions.

Pour ce qui concerne les recettes d'investissement :

La prévision concernant le FCTVA s'établit à **70 000 €**, comme en 2017 (repère **N**).

Il est prévu par ailleurs, un emprunt de **400 000 €** pour financer en partie les investissements (repère **O**)

Enfin, les prévisions pour les produits de cessions (**repère P**) s'établissent à **30 000 €**.

B) BUDGET ANNEXE

La proposition de budget annexe 2018 est très proche du budget 2017.

Certains ajustements limités sont opérés en matière de charges à caractère général (**repère A**)

Pour ce qui concerne les charges de personnel (**repère B**) une diminution de 20 000 € est proposée en fonction des dépenses effectivement réalisées sur ce poste.

Les opérations d'ordre (**repères C**) et donc les amortissements s'établissent à **50 000 €**

Certaines opérations budgétaires prévues sur deux chapitres différents en 2017 sont regroupées en 2018 sur la ligne « prestations de services (**repères D**)

Ceci n'intègre pas les contraintes que le budget annexe pourrait comptabiliser pour une prise en charge par le budget principal, comme en 2017 (utilisation du centre de Bray-Dunes durant les deux mois d'été par les services de la gendarmerie et accueil de classes supplémentaires au centre de Zuydcoote.)

D'autres ajustements sont également opérés en matière d'investissement (**repères E**) que ce soit pour les immobilisations corporelles (renouvellement du matériel) ou les travaux sur les équipements.

Envoyé en préfecture le 05/03/2018

Reçu en préfecture le 05/03/2018

Affiché le

ID : 059-255901506-20180222-2056-DE

SECTION FONCTIONNEMENT		DEPENSES		RECETTES	
APITRE	LIBELLE	BUDGET 2017	DOB 2018	BUDGET 2017	DOB 2018
70	OPERATIONS REELLES				
73	charges caractère général	1 730 000,00	1 540 000,00		
74	charges de personnel	2 900 000,00	2 900 000,00		
75	autres charges de gestion courante	1 530 000,00	1 300 000,00		
77	charges financières	90 000,00	90 000,00		
013	charges exceptionnelles	5 000,00	5 000,00		
	Dotations et provisions		200 000,00		
	redevances et droits des services à caractère sportif				
	impôts et taxes				
	dotation subvention participation				
	autres produits gestion courante				
	produits exceptionnels				
	atténuations de charges				
	TOTAL OPERATIONS REELLES	6 255 000,00	6 035 000,00	7 100 000,00	6 880 000,00
	OPERATIONS D'ORDRE				
042	opérations d'ordre entre sections	850 000,00	850 000,00	50 000,00	50 000,00
023	virement section investissement	45 000,00	45 000,00		
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	895 000,00	895 000,00	50 000,00	50 000,00
	TOTAL GENERAL	7 150 000,00	6 930 000,00	7 150 000,00	6 930 000,00

Envoyé en préfecture le 05/03/2018

Reçu en préfecture le 05/03/2018

Affiché le

ID : 059-255901506-20180222-2056-DE

SECTION INVESTISSEMENT

CAPITRE	LIBELLE	DEPENSES		RECETTES	
		BUDGET 2017	DOB 2018	BUDGET 2017	DOB 2018
022	OPERATIONS REELLES				
	emprunts et dettes	460 000,00	350 000,00	70 000,00	70 000,00
	immobilisations incorporelles	10 000,00	20 000,00	300 000,00	400 000,00
	immobilisations corporelles	470 000,00	570 000,00		
	immobilisations en cours	305 000,00	405 000,00		
	<i>sous total immobilisations</i>	<i>785 000,00</i>	<i>995 000,00</i>		
024	Produits des cessions			30 000,00	30 000,00
	TOTAL OPERATIONS REELLES	1 245 000,00	1 345 000,00	400 000,00	500 000,00
040	OPERATIONS D'ORDRE				
	opérations d'ordre entre sections	50 000,00	50 000,00	850 000,00	850 000,00
	virement de la section fonctionnement			45 000,00	45 000,00
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	50 000,00	50 000,00	895 000,00	895 000,00
	TOTAL GENERAL	1 295 000,00	1 395 000,00	1 295 000,00	1 395 000,00

Envoyé en préfecture le 05/03/2018

Reçu en préfecture le 05/03/2018

Affiché le

ID : 059-255901506-20180222-2056-DE

SECTION EXPLOITATION

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES		RECETTES	
		BUDGET 2017	DOB 2018	BUDGET 2017	DOB 2018
042	OPERATIONS REELLES				
	charges caractère général	115 000,00	119 000,00	A	
	charges de personnel	160 000,00	140 000,00	B	
	autres charges de gestion courante	2 000,00	2 000,00		
023	charges exceptionnelles	2 000,00	2 000,00		
	Autres prestations services Autres produits de gestion courante atténuations de charges			D	300 000,00
	TOTAL OPERATIONS REELLES	279 000,00	263 000,00		310 000,00
	OPERATIONS D'ORDRE				
	opérations d'ordre entre sections	45 000,00	50 000,00	C	
	Virement section investissement				
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	45 000,00	50 000,00		0,00
	TOTAL GENERAL	324 000,00	313 000,00		324 000,00

SECTION INVESTISSEMENT

CHAPITRE	LIBELLE	DEPENSES		RECETTES	
		BUDGET 2017	DOB 2018	BUDGET 2017	DOB 2018
20	OPERATIONS REELLES				
	immobilisations incorporelles	0,00	0,00		
	immobilisations corporelles	22 000,00	24 000,00	E	
21	immobilisations en cours	23 000,00	26 000,00	E	
23	<i>sous total immobilisations</i>	45 000,00	50 000,00		
	TOTAL OPERATIONS REELLES	45 000,00	50 000,00		0,00
	OPERATIONS D'ORDRE				
	opérations d'ordre entre sections			C	45 000,00
	Virement de la section de fonctionnement				
	TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	0,00	0,00		45 000,00
	TOTAL GENERAL	45 000,00	50 000,00		50 000,00